

Régime indemnitaire et cotation de postes

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA.

Objectifs

- Acquérir la maîtrise de la cotation des postes



Public Visé

Responsables et gestionnaires de personnels territoriaux



Pré Requis

Avoir suivi la formation "Rémunération des agents publics", ou justifier de connaissances sur la rémunération de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Acquérir la maîtrise de la cotation des postes

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire spécialiste du régime indemnitaire et de la cotation des postes

Parcours pédagogique

• Introduction : principes régissant le régime indemnitaire et cadre juridique du RIFSEEP

- Fondement légal et réglementaire du régime indemnitaire en général et du RIFSEEP en particulier
- les grands principes du régime indemnitaire
- les principes du RIFSEEP : l'IFSE liée aux fonctions et le CIA lié à l'engagement professionnel, les agents concernés, la prise en compte de l'expérience professionnelle, l'articulation avec les autres primes et indemnités...
- les acteurs du RIFSEEP : CST, assemblée délibérante et autorité territoriale

• Lancer une démarche RIFSEEP

- le RIFSEEP : quels objectifs ?
- les préalables à observer
- les modalités de mise en œuvre du projet
- les outils nécessaires

• La mise en pratique de l'IFSE

- la cotation des postes sur la base de critères
- attribuer un "poids" aux critères liés aux fonctions, sujétions et à l'expertise
- élaborer une échelle de valeurs
- prendre en compte l'expérience professionnelle
- définir les montants individuels de l'IFSE

• La mise en pratique du CIA

- le CIA et l'entretien professionnel
- mettre en place des critères et les évaluer
- définir les montants du CIA
- les dernières jurisprudences relatives au CIA
- attribuer le régime indemnitaire pour des objectifs et des projets collectifs

• Assurer la transition entre 2 régimes indemnitaires

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **1 320.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **1 220.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org